


Lettre d'info n°2 – 17 novembre 2010

Vous voulez vous abonner à la newsletter ? c'est en bas à droite de cette page

17 novembre 2010 – n°2	
------------------------	--


Le Tribunal de Pontoise a prononcé ce 14 octobre la nullité de la procédure qui touchait Alima Boumédiène-Thiery et Omar Slaouti. Cette bonne nouvelle pointe les nombreuses incohérences et irrégularités tant dans la plainte du BNCVA que dans la procédure menée par le procureur. Néanmoins, nous attendons toujours que la justice française se prononce sur le fond, c'est-à-dire sur la politique israélienne qui viole chaque jour le droit international, et sur l'illégalité des produits que nous boycottons.

Sakina Arnaud, condamnée en première instance à Bordeaux, a vu cette condamnation confirmée le 22 octobre. Sakina se pourvoit en cassation et pourra bien sûr compter sur notre soutien à tous.

Les prochains procès auront lieu le 29 novembre à Mulhouse puis le 24 janvier à Perpignan, où comparaitront respectivement 12 et 3 militants de la Campagne.

La mobilisation doit s'amplifier pour montrer notre détermination à poursuivre la lutte contre l'impunité d'Israël et pour l'application du Droit. Plus que jamais : Boycott, Désinvestissement, Sanctions !

L'équipe d'animation de la campagne BDS France

■ Les succès de la Campagne.....

Veolia vend ses parts du tramway de Jérusalem

Veolia a été une cible de la campagne internationale à direction palestinienne BDS à cause de son implication dans la construction d'un tramway qui dessert un territoire illégalement occupé par Israël depuis 1967. La vente par Veolia de ses parts dans le Jerusalem Light Rail, à la coopérative de transport israélienne Egged représente une victoire substantielle pour la campagne BDS. D'après l'accord, Veolia recevra environ 9 millions d'euros pour ses parts, une somme minuscule comparée aux presque 5 milliards d'euros de contrats que Veolia a perdus autour du monde à cause du mouvement BDS ces deux dernières années. Même si elle ne l'admettra pas publiquement, c'est sans doute pour cette raison que Veolia ne participera pas cette année à la construction du nouveau train Jérusalem – Tel Aviv, dont le tracé doit, encore une fois, traverser des territoires occupés, et en particulier le village palestinien de Beit Surik.

...en savoir plus

Neuf pays ont boycotté la réunion de l'OCDE en Israël !

Alors que la Norvège, la Suède et la Turquie ont officiellement annoncé qu'elles boycottaient cette conférence parce qu'elle se tenait à Jérusalem, la plupart des pays ayant décidé d'y participer, à l'exception de la République Tchèque, ont choisi d'y envoyer des représentants subalternes. L'Espagne, l'Irlande, l'Islande, l'Afrique du Sud et même le Royaume Uni et le Canada ont décidé de ne pas y envoyer de délégation du tout, sans toutefois donner de raison politique. On peut néanmoins soupçonner que cette décision est une réponse au ministre israélien du Tourisme qui avait déclaré que la tenue de cette conférence à Jérusalem constituait une reconnaissance de cette ville comme capitale de l'Etat Juif. Le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, s'était trouvé dans l'obligation de démentir ce commentaire comme « incorrect et inacceptable ».

...lire la suite

Le réalisateur Mike Leigh décide de boycotter Israël

Les relations tendues entre le cinéma et Israël ne concernent donc pas essentiellement la France. C'est l'un des plus célèbres réalisateurs britanniques, Mike Leigh (Naked, Another Year) qui s'illustre aujourd'hui en annulant sa visite prévue en Israël depuis le 6 avril dernier. Motif invoqué : la politique du gouvernement de Benyamin Netanyahu à l'égard des palestiniens, qui se serait dégradée ces dernières semaines. « Je ne peux pas venir, je ne veux pas venir, je ne viens pas », a affirmé le cinéaste.

...lire la suite

■ Ça bouge !.....

Solidarité procès BDS

La Campagne BDS France organise un départ groupé afin de participer au rassemblement de soutien aux militants poursuivis prévu le 29 novembre 2010 à Mulhouse.

Départ à 23H30 de Paris pour Mulhouse pour un retour à Paris le lundi en fin d'après midi.

L'inscription se fait en envoyant un mail à : solidariteprocesbds@yahoo.fr

Le coût est de 30€ par personne.

Merci de diffuser l'info largement dans vos réseaux ! 12 militants du boycott seront jugés à Mulhouse le 29 novembre...

Plainte à la Cour Pénale Internationale

Le 31 mai dernier, l'armée israélienne attaquait dans les hautes mers le convoi humanitaire « Free Gaza ». Quatre mois plus tard, le 14 octobre, une plainte était déposée devant la Cour Pénale Internationale (La Haye) pour crime de guerre, associant l'attaque de la flottille (bateaux détournés, 700 personnes arrêtées illégalement, neufs morts, et des blessés) et le blocus imposé à Gaza, car cette attaque est indissociable du blocus. Et cette procédure fait consensus au sein des vingt délégations nationales qui composaient la flottille...

...lire la suite ici

■ Boîte à outils.....

La CPI en vidéo

Afin de mieux comprendre la procédure lancée devant la Cour Pénale Internationale, retrouvez les explications en vidéos de Maître Gilles Devers.
...voir la vidéo



Du fond.....

La CPI, qu'est-ce que c'est ?

La Cour Pénale Internationale (CPI) de La Haye, dont le statut est entré en vigueur au 1er juillet 2002, a vocation à punir les crimes les plus graves commis par des individus au niveau international. Les violations graves et répétées des droits des Palestiniens par Israël ont donc toute leur place dans les procédures de la CPI. Une première affaire concernant l'opération Plomb Durci a été portée devant la CPI début 2009. Suite au massacre de la flottille de la Liberté, une deuxième affaire vient d'être portée par un collectif international d'avocats le 14 octobre dernier.

Il nous semblait donc opportun d'apporter à nos lecteurs et militants des éléments de fond, de contexte et d'actualité sur la CPI.

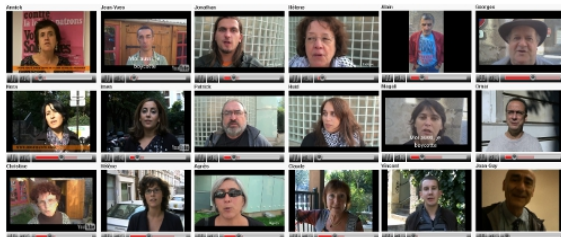
...en savoir plus

En images.....

Vidéopétition : et vous ?

Ils disent « moi aussi, je boycotte » devant la caméra : et vous ?

...voir la vidéopétition



Les pendules à l'heure.....

- **Certains prétendent** que « le boycott est une « arme indigne » qui prône la haine et le rejet, et non la Paix » (Tribune dans le Monde du 2 novembre)
 - **Nous répondons** : « Oui, BDS prône le rejet : le rejet de l'apartheid, de l'occupation, de la colonisation et de tous les outils de domination d'Israël qui, eux, prônent structurellement la haine envers tout un peuple. Car la haine n'est pas de notre côté, et BDS est une campagne citoyenne et politique qui ne s'attaque qu'à des institutions. Nous sommes du côté de la Justice, car aucune Paix durable n'est possible sans le rétablissement de la Justice. La Paix, ils en parlent, BDS la fabrique. C'est pourquoi des organisations comme le Mouvement pour une Alternative Non violente l'ont rejointe. »

Lire la réponse publiée dans une Tribune dans *le Monde* du 18 novembre

Visitez régulièrement le site www.bdsfrance.org, mis à jour quotidiennement avec les dernières actualités en France et dans le Monde concernant BDS.